

Compostage individuel ou collectif, en Piémont Cévenol, vous avez le choix !

COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Vous vivez en habitat individuel ?

- > Installez un composteur individuel dans votre jardin.
- > **Le coût** : 15€ pour un modèle en plastique recyclé d'environ 350 litres.

Où s'en procurer ?

> Au CENTRE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL du Piémont Cévenol à Sauve :

(pour les 8 communes adhérant au SITOM SUD GARD Aigremont, Canaules-et-Argentières, Cardet, Cassagnoles, Lédignan, Maruéjols-les-Gardon, Saint-Bénézet, Savignargues)

Commande au 04.66.35.99.30 et retrait le jeudi de 13H30 à 16H30 sur rendez-vous.



> Au SYMTOMA à St Hippolyte-du-Fort :

(pour les 26 autres communes adhérentes)

Commande et retrait sur rendez-vous au 04.66.77.98.29.

COMPOSTAGE COLLECTIF

Vous vivez en appartement ou dans un centre de village ?

- > Utilisez les aires de compostage partagées mises en place par la CCPC *

Comment ça marche ?

Le site comprend :

- > **3 composteurs** à minima avec

chacun une fonction spécifique :

un bac de stockage des déchets secs,
un bac à compost et un bac à maturation

- > **Un panneau** d'information d'utilisation

- > **Un guide** qui aide l'utilisateur en lui apportant ses conseils, son expérience et ses astuces. Il retourne, humidifie et tamise également le compost avant de le redistribuer



* Au 1er mars 2021, les communes de Bragassargues, Canaules-et-Argentières, Carnas, Corconne, Durfort-et-Saint-Martin -de-Sossenac, Monoblet, Pompignan, Vic-le-Fesq, Sauve, Saint-Hippolyte-du-Fort ont mis en place un tel équipement. D'autres communes viendront se rajouter à cette liste en 2021. La démarche est d'ores-et-déjà engagée pour Aigremont, Brouzet-les-Quissac, Liouc, Logrian Florian, Saint-Félix-de-Pallières, Saint-Jean-de-Crieulon et Saint-Théodorit.

INFORMATIONS

Communauté de communes du Piémont Cévenol

Service Déchets - Centre Technique Intercommunal
ZAM Combe Martèle, Impasse des Garennes
30610 SAUVE

04 66 93 06 12 - service-dechets@piemont-cevenol.fr
www.piemont-cevenol.fr

ccPiemontCevenol

Vous habitez dans un



Impression : Impact'Imprimerie sur papier PEFC



Petit guide du compostage en Piémont Cévenol



Chaque geste compte.
Les déchets organiques représentent 35% du poids de nos ordures ménagères

Pensez à composter !



ICI, C'EST PRÉSERVER PLUS !



Les gestes de tri font partie de notre quotidien. Le compostage permet de faire entrer dans nos foyers les exigences du développement durable. En produisant soi-même un engrais de qualité pour le jardin, nous participons à une meilleure gestion de nos ressources et à une limitation des dépenses de collecte et de traitement des déchets.

Le compostage, c'est quoi ?

C'est un processus naturel qui permet la dégradation de nos déchets organiques par des micro-organismes, des champignons et des invertébrés pour les transformer en engrais naturel appelé compost.

Les 5 bonnes raisons pour composter

- Agir en écocitoyen
- Limiter le volume de déchets à traiter
- Limiter les dépenses de collecte et de traitement des déchets
- Produire un engrais 100% naturel et gratuit
- Enrichir votre sol en matière organique

Que faire du compost obtenu ?

- ◆ Fertiliser les sols des jardins, les potagers, les jardinières, les bacs à plantes intérieurs/ extérieurs et des arbres
- ◆ Couvrir le sol au pied des arbres et arbustes accompagné d'un paillis protecteur dessus.

Les règles de fabrication à suivre :

Pour se décomposer, la matière organique a besoin d'un bon taux d'humidité, de l'oxygène et une variété de résidus. Il faut :

- ◆ *Équilibrer les apports : des feuilles mortes et du broyat doivent être ajoutés aux déchets de cuisine à chaque apport (1/2 volume de broyat pour 1 volume de déchet)*
- ◆ *Fragmenter et diviser : Plus les déchets apportés sont fins plus les dégradations par les micro-organismes sont favorisées et rapides*
- ◆ *Mélanger et aérer : à chaque nouvel apport, un coup de griffe doit être donné et un mélange plus dense effectué régulièrement*
- ◆ *Surveiller le taux d'humidité : le compost ne doit être ni trop sec, ni trop humide*

Un doute ? Jetez vos déchets dans la poubelle grise des ordures ménagères

JE METS



JE NE METS PAS

